

Compte-rendu du conseil municipal du 20 novembre 2015

Présents : Christiane COLAS, Marie-Claude FELIX, Hervé COLAS, Yves ARBEZ, Martial LOISY, Robert VELON, Chrystelle GUIXA, Pascale VIRICEL, Karine COLIGNON, Sylvie TRIPLET, Joëlle TABOULOT, Jean-Paul BUELLET, Nicolas MICHALET, Jean-Luc FROMONT.

Excusées : Karen MARVIE

Secrétaire : Jean-Luc FROMONT

Une minute de silence est faite en début de séance en hommage aux victimes des attentats de Paris du 13/11.

Après lecture, le conseil adopte le compte rendu de la séance du 16 octobre et passe à l'ordre du jour.

1) Élection d'une adjointe au maire

Sylvie Triplet ayant fait part de sa démission du poste de 2^{ème} adjointe pour raisons de santé, Mme le Maire propose l'élection d'une nouvelle adjointe. Joëlle Taboulot, jusque là conseillère déléguée, se porte candidate. Elle est élue (11 voix pour, 3 voix pour Marie Claude Félix).

Les postes d'adjoints se répartissent ainsi :

- 1^{er} adjoint : Hervé Colas, 2^{ème} adjointe : Joëlle Taboulot, 3^{ème} adjoint : Martial Loisy

Sylvie Triplet, qui reste au conseil municipal est vivement remerciée pour le travail accompli, avec le vœu de bonne santé.

2) Avenant au contrat de location de l'emplacement de l'antenne de téléphonie mobile

La société SA Orange loue à la commune de Confrançon un emplacement pour l'antenne de téléphonie mobile située au Buchet. Elle propose un avenant au contrat afin de permettre à un autre opérateur (free) d'utiliser le pylône. Le conseil approuve l'avenant proposé par la SA Orange sur la base d'un loyer annuel de 5 000€

3) Règlement du cimetière

Le nouveau règlement du cimetière mis au point en commission est adopté.

4) Programmation pluriannuelle des travaux de voirie

Martial Loisy propose d'aborder ce sujet lors du prochain conseil municipal dans l'attente d'avoir l'ensemble des éléments techniques et financiers.

5) Sècheresse 2015 : reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

La mairie a reçu quelques demandes d'habitants afin que la commune sollicite auprès de la Préfecture la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle suite à des dégâts constatés sur leur habitation consécutifs à la sécheresse. Le conseil considère le faible nombre des habitants concernés et constate que cette démarche, si elle aboutissait, placerait Confrançon dans la catégorie des communes à risque et engendrerait une augmentation des polices d'assurance pour tous les assurés. Par 13 voix contre et une abstention, le conseil décide de ne pas solliciter cette reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

6) Reprise de la voirie du lotissement Bois Colomb

Ayant obtenu de l'Association Syndicale Libre Bois Colomb l'ensemble des documents techniques utiles, le conseil valide la reprise par la commune de la chaussée, des allées piétonnes, de l'éclairage public, des réseaux d'eaux pluviales, d'assainissement et de la parcelle ZI333 du lotissement à l'exception des trottoirs et espace verts. Cette décision vient concrétiser une position de principe prise le 19/09/2014.

7) Location du rétroprojecteur de la salle des fêtes et mise en place d'une caution

Le conseil décide d'appliquer un tarif de 20€ sans caution particulière pour la location par un particulier du vidéoprojecteur lors de l'utilisation de la salle des fêtes.

8) Décisions modificatives n°02 budget assainissement et n°3 budget principal

Une modification (DM02) doit être apportée au budget assainissement pour permettre la récupération immédiate de 900 € de TVA sur les travaux de mise à la côte des tampons d'eaux usées. Une autre DM (03) doit être apportée au budget principal pour permettre la réalisation des derniers investissements 2015 (transfert de 2x3000€ d'opérations réalisées partiellement vers l'opération « Bâtiments 2015 »).

9) Calendrier « Accessibilité des bâtiments communaux »

La commission bâtiments s'est réunie à deux reprises sur la mise en accessibilité des bâtiments communaux. Martial Loisy présente un calendrier possible de travaux à réaliser :

- Les plus urgents : les toilettes de la salle annexe, la peinture au front des marches d'escalier, quelques mains-courantes manquantes sur certains escaliers dont celui de la garderie.

- A plus long terme : les vestiaires basket-tennis, la rampe de la bibliothèque, les toilettes publiques. L'accessibilité du Pont du Corian sur l'allée piétonne est à prévoir.

10) Point sur les bâtiments et travaux

Martial Loisy donne l'avancement de certains travaux et projets sur la commune :

- Toit de la crèche : lors du nettoyage des gouttières effectué avec une nacelle, il a été constaté que de nombreuses tuiles s'effritaient sur un secteur donné. Un devis sera demandé à un charpentier pour évaluer l'ampleur des dégâts.
- Portes intérieures de la salle des fêtes + local comité des fêtes + local fleurissement : le conseil prend connaissance des devis et donne son accord pour la réalisation des travaux par la société VIE.
- Le conseil prend connaissance du devis de la société Cottet Jardins pour un montant de 795€ HT concernant l'écoulement de l'eau des gouttières de l'auvent de la salle des fêtes.
- Eglise : Une visite de l'église a eu lieu avec le prêtre, Christiane Delebassée, Christiane Colas, Martial Loisy et Yves Arbez. L'état général de l'intérieur de l'église est très dégradé et appelle d'importants travaux. Le conseil donne son accord pour faire intervenir une association d'insertion en vue de faire les travaux d'entretien les plus urgents.
- Parc de la mairie : suite à l'abattage des sapins, des travaux de dessouchage sont nécessaires afin de planter de nouveaux arbustes (ifs). Le conseil donne son accord de principe pour ces travaux afin de planter les arbustes en bonne saison. Le comité de fleurissement prend en charge l'achat des arbustes. D'autres travaux d'égagement sont à programmer au Domaine des Chênes.
- Matériel démarche 0 pesticide : des devis seront demandés à l'entreprise Rhône Alpes Motoculture.

11) Bulletin municipal

La commission information s'est réunie le 22 octobre pour travailler le contenu du prochain bulletin. Le bulletin sera remis pour distribution au prochain conseil de décembre.

12) Bureaux de vote pour les élections régionales

Mme le Maire établit les tableaux de présence des élus pour les 6 et 13/12

13) Questions et communications diverses

- Joëlle Taboulot se dit prête à suivre la formation de certificat d'exploitation de débit de boisson pour les besoins de l'ouverture de la licence IV, propriété de la commune.
- Un conseil communautaire se tiendra le 24 novembre à Confrançon.
- Les agents recenseurs de la collecte du recensement de la population pour 2016 sont Nicole Gras, Jean Boyadjian et Pierre Chapuy.
- La cérémonie des vœux du Maire aura lieu le samedi 9 janvier.
- Une réunion avec l'agence d'ingénierie aura lieu le 21/12 à 17h30 sur le projet d'aménagement du Logis Neuf pour lequel une subvention de 150 000€, soit 15% d'une dépense de 1 million d'€ a été accordée par le Conseil départemental sur les crédits de dotations d'état sur amendes de police.
- Une subvention de 27 665€ a été attribuée par le Conseil départemental pour la réfection du toit de la salle des fêtes.
- Une enveloppe parlementaire de 10 000€ a été octroyée par le sénateur R.Mazuir à la commune pour la réfection des terrains de tennis.
- Le prochain conseil municipal est fixé au 18 décembre.
- Une conférence sur la réforme territoriale aura lieu le 1^{er} décembre à Montrevel.
- Une conférence sur le réchauffement climatique aura lieu le 27 novembre à Montrevel à l'initiative du CLD, comité local de développement.
- Un conseil d'école a eu lieu le 5 novembre. Les effectifs du RPI s'établissent à 219 élèves, 139 à Confrançon et 80 à Curtafond. La part des enfants de Confrançon tend à progresser. A noter l'entrée de 38 enfants de 3 ans et le départ à la retraite de deux employées du SIVOS. De nombreuses activités sont proposées aux enfants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.